

Le jeudi onze avril deux mille dix-neuf, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire.

Date de la convocation : 05/04/2019

Présents : M. COUSSO Frédéric, M. BONNIER Patrick, M. BARRE Daniel, Mme DEYTS Valérie, Mme LESTAGE Sandrine, Mme MOULIA Séverine, Mme MORANCHO Céline

Procurations:

Absents : M. DAVID Cyril, M. LUCAS Patrick, M. SEGUY Nicolas, M CANDAU Christophe

Ouverture de séance : 19 heures 30

Secrétaire de séance : Patrick BONNIER

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 février 2019 est approuvé à l'unanimité. Il est précisé que suite à une erreur matérielle, le taux de la subvention du conseil départemental est de 30% au lieu de 15%.

N° D2019/11 Vote des taux des taxes communales

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année, soit

Taux Taxe d'habitation : 7.60 %

Taux Taxe foncier bâti : 14.86 %

Taux Taxe foncier non bâti : 44.69 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE ces taux.

N° D2019/12 Vote du compte administratif du budget communal 2018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif du budget communal de l'année 2018 qui est égal au compte de gestion de Monsieur DUFRESNE, Percepteur de Créon :

	Dépenses en €	Recettes en €	Soldes en €
Fonctionnement	335 156.80	413 866.22	+ 78 709.42
Investissement	85 624.93	149 009.58	+ 63 384.65
<u>Report</u>			
Fonctionnement		122 523.87	
Investissement	18 000.70		
<u>Restes à réaliser</u>	23 716.95	6 768	16 948.95
<u>Résultats cumulés</u>			
Fonctionnement	335 156.80	536 390.09	201 233.29
Investissement	127 342.58	155 777.58	28 435

Le doyen Daniel BARRE, est désigné président et Monsieur le Maire se retire.

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2018 à l'unanimité.

N° D2019/13 Vote du compte de gestion du budget communal 2018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion du budget communal de l'année 2018 qui est égal au compte administratif :

	Dépenses en p	Recettes en p	Soldes en p
Fonctionnement	335 156.80	413 866.22	+ 78 709.42
Investissement	85 624.93	149 009.58	+ 63 384.65
<u>Report</u>			
Fonctionnement		122 523.87	
Investissement	18 000.70		
<u>Restes à réaliser</u>	23 716.95	6 768	16 948.95
<u>Résultats cumulés</u>			
Fonctionnement	335 156.80	536 390.09	201 233.29
Investissement	127 342.58	155 777.58	28 435

Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2018 à l'unanimité.

N° D2019/14 Affectation du résultat 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Frédéric COUSSO, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent :	+ 78 709.42
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	+ 122 523.87
	déficit :	
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent :	+ 201 233.29
(A2)	déficit :	

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	+ 63 384.65
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	
	déficit :	- 18 000.70
Résultat comptable cumulé à reporter au R 001	excédent :	+ 45 383.95

A reporter au D 001 déficit :

Dépenses d'investissement engagées non mandatées : - 23 716.95
Recettes d'investissement restant à réaliser : + 6 768
Solde des restes à réaliser : déficit : - 16 948.95

(B) Besoin (-) ; réel de financement (D001)

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- Résultat excédentaire (A1) + 201 233.29

*En couverture du besoin de financement (B) dégagé à la section d'investissement
(recette budgétaire au compte R 1068)

*En dotation complémentaire en réserve **0**

(recette budgétaire au compte R 021)

***En excédent reporté à la section de fonctionnement + 201 233.29**

(recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)

- Résultat déficitaire (A2 en report, en compte débiteur)

(recette non budgétaire au cpte 119 ou déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 : déficit reporté	R002: excédent reporté 201 233.29	D001 : solde d'exécution	R001:solde d'exécution de clôture 45 383.95 R1068/ excédent de fonctionnement capitalisé

Les membres du conseil **acceptent à l'unanimité** des membres présents, l'affectation dans le budget 2019 (telle que proposée) des résultats 2018 de la section de fonctionnement.

N° D2019/15 Vote du budget communal 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif communal de l'année 2019.

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	556 479.25	355 245.96
Investissement	983 030.68	954 595.68
<u>Report</u>		
Fonctionnement		201 233.29
Investissement		45 383.95
<u>Restes à réaliser</u>	23 716.95	6 768
<u>Résultats cumulés</u>		
Fonctionnement	556 479.25	556 479.25
Investissement	1 006 747.63	1 006 747.63

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2019 à l'unanimité.

N° D2019/16 Vote du compte administratif du budget assainissement 2018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif du budget assainissement de l'année 2018 qui est égal au compte de gestion de Monsieur DUFRESNE, Percepteur de Créon :

	Dépenses en €	Recettes en €	
Exploitation	93 088.69	157 559.58	64 470.89
Investissement	50 403.85	83 817.01	33 413.16
<u>Report</u>			
Exploitation			
Investissement	33 763.48		
<u>Restes à réaliser</u>	10 000		
<u>Résultats cumulés</u>			
Exploitation	93 088.69	157 559.58	64 470.89
Investissement	94 167.33	83 817.01	- 10 350.32
Total cumulé	187 256.02	241 376.59	54 120.57

Le doyen Daniel BARRE, est désigné président et Monsieur le Maire se retire.

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2018 de l'assainissement à l'unanimité.

N° D2019/17 Vote du compte de gestion du budget assainissement 2018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion du budget assainissement de l'année 2018 qui est égal au compte administratif :

	Dépenses en €	Recettes en €	
Exploitation	93 088.69	157 559.58	64 470.89
Investissement	50 403.85	83 817.01	33 413.16
<u>Report</u>			
Exploitation			
Investissement	33 763.48		
<u>Restes à réaliser</u>	10 000		
<u>Résultats cumulés</u>			
Exploitation	93 088.69	157 559.58	64 470.89
Investissement	94 167.33	83 817.01	- 10 350.32
Total cumulé	187 256.02	241 376.59	54 120.57

Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2018 de l'assainissement à l'unanimité.

N° D2019/18 Affectation du résultat 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Frédéric COUSSO, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent : 64 470.89
	déficit :
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent : 0
	déficit : 0
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent : +64 470.89
(A2)	déficit :

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent : + 33 413.16
	déficit :
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :
	déficit : -- 33 763.48
Résultat comptable cumulé à reporter au R 001	excédent :

à reporter au D 001	déficit :	- 350.32
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		- 10 000
Recettes d'investissement restant à réaliser :		+ 0 p
Solde des restes à réaliser :	déficit :	- 10 000
(B) Besoin (-) réel de financement		- 10 350.32

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- Résultat excédentaire (A1) **+ 64 470.89**

*En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement

(recette budgétaire au compte R 1068) **10 350.32**

*En dotation complémentaire en réserve

(recette budgétaire au compte R 021)

*En excédent reporté à la section de fonctionnement

(recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)

- Résultat déficitaire (A2 en report, en compte débiteur)

(recette non budgétaire au cpte 119 ou déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 : déficit reporté	R002: excédent reporté	D001 : solde d'exécution	R001:solde d'exécution de clôture
	54 120.57	350.32	R1068/ excédent de fonctionnement capitalisé
			10 350.32

Les membres du conseil **acceptent à l'unanimité des membres présents** l'affectation dans le budget 2019 (telle que proposée) des résultats 2018 de la section de fonctionnement.

N° D2019/19 Vote du budget assainissement 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif assainissement de l'année 2019.

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	194 600.23	140 479.66
Investissement	115 839.21	126 189.53
<u>Report</u>		
Fonctionnement		54 120.57
Investissement	350.32	
<u>Restes à réaliser</u>	10 000	
<u>Résultats cumulés</u>		
Fonctionnement	194 600.23	194 600.23
Investissement	126 189.53	126 189.53

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2019 à l'unanimité.

Levée de séance : 20h15

Liste des délibérations

Objet	N°
Vote des taux des taxes communales	D2019/11
Vote du compte administratif du budget communal 2018	D2019/12
Vote du compte de gestion du budget communal 2018	D2019/13
Affectation du résultat 2018	D2019/14
Vote du budget communal 2019	D2019/15
Vote du compte administratif du budget assainissement 2018	D2019/16
Vote du compte de gestion du budget assainissement 2018	D2019/17
Affectation du résultat 2018	D2019/18
Vote du budget assainissement 2019	D2019/19

Nom des conseillers municipaux	Prénom des conseillers municipaux	Signature
Mr BARRE	Daniel	
Mr BONNIER	Patrick	
Mr CANDAU	Christophe	Absent
Mr COUSSO	Frédéric	
Mr DAVID	Cyril	Absent
Mme DEYTS	Valérie	
Mme LESTAGE	Sandrine	
Mr LUCAS	Patrick	Absent
Mme MORANCHO	Céline	
Mme MOULIA	Séverine	
Mr SEGUY	Nicolas	Absent